

# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD ARTOIS**

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION du 09 octobre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 09 octobre à 19 h, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes d'ERVILLERS, sous la présidence de Monsieur Eugène BURDIAC, Président, conformément à la convocation qui lui a été faite en date du 28 septembre 2018.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de :

Mesdames C MEGRET, D LEVESQUE, S BONIFACE, V THIEBAUT, A FOURNIER, V TEMPLEUX

Messieurs B VAILLANT, J MAURER, G DHORDAIN, G VACQUIE, G CUVILLIER, M SUDOLSKI, A CERGNUL, J FOSTIER, G DUE, A GREBERT, J TERRIER, M FLAHAUT, P TRUFFAUX, H LAVALLARD, C DESCAMPS, C DUQUENNE, D PORET, J TERNEL, P TABARY, C VANPARYS, J DESCAMPS, F COTTEL, F CHATELAIN

Excusés : JF LALY, A CHAUSSOY, P COLLE, B DEPOORTER, M MANNECHEZ, JL TABARY, F DERUE

La commune d'HEBUTERNE était représentée par Mr Daniel HAY, Mr JL TABARY et Mr F DERUE s'étant excusés.

Etaient invités :

- Mr Benoit DECARPIGNY, VEOLIA Eau
- Mr Maxime BONNIERE, G2C – ALTEREO

Monsieur le Président remercie Mr Philippe LEFORT, Maire d'ERVILLERS d'accueillir l'assemblée du SIESA.

### **I - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2018**

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la précédente réunion : ce dernier est approuvé à l'unanimité.

### **II – Point sur le dossier des travaux sur METZ EN COUTURE**

Monsieur le Président dispose des informations suivantes à la date du 03 octobre 2018 :

- Les travaux ont débuté le 10 septembre dernier
- Rue du Marché et Place Halifax : la conduite principale est posée à 100 % (analyse bactériologique est OK), le raccordement sur une partie du réseau existant au niveau du château est prévu le 04 octobre par VEOLIA, et bascule des nouveaux branchements dès le 05 octobre. Les travaux devraient être terminés pour la semaine 42.
- Rue Elboise : la conduite principale est posée à 100 %, la préparation des reprises des branchements est en cours ainsi que les analyses bactériologiques.
- Rue de Péronne : la conduite principale est posée à 40 % (75% prévu pour le 09 octobre 2018)

Mr DELSAUT fait remarquer qu'il reste quelques soucis au niveau de leur défense incendie concernant les périmètres de protection.

### **III – Point sur les travaux de SAILLY AU BOIS**

Les travaux sur SAILLY ont été terminés cet été.

Les travaux de raccordement entre SAILLY AU BOIS et COLINCAMPS vont être terminés et la mise en service va se faire progressivement.

Le problème de la qualité de l'eau est résolu avec cette interconnexion.

### **IV – Point sur l'avancée de l'Etude de modélisation**

Intervention de Maxime BONNIERE du bureau d'étude ALTEREO ; rappelle les 3 phases de cette étude :

- Phase 1 : recueil, analyse et synthèses des données existantes
- Phase 2 : analyse du fonctionnement du réseau
- Phase 3 : propositions de scénarios et programmation pluriannuelle

Deux réunions d'information ont eu lieu les 5 et 6 juillet dernier.

Un certain nombre de communes ont déjà délibéré afin d'intégrer l'étude.

Mr BOURY demande si les plans existants vont être corrigés.

Pour les communes n'ayant pas de plans, VEOLIA les met à jour au fur et à mesure de leurs diverses interventions dans ces communes.

Le but est d'avoir un outil de travail performant pour toutes les communes de la CCSA et de bénéficier d'une cartographie du territoire.

### **V – Dernières informations reçues pour la prise de compétence EAU**

Intervention de Benoit DECARPIGNY

Rappel de la loi du 03 août 2018 : les syndicats d'eau existants regroupant des communes appartenant seulement à deux EPCI sont maintenus. De ce fait, le SIESA est donc maintenu dans sa compétence.

► **Jusqu'au 30 juin 2019** : les communes membres des communautés de communes qui n'exercent pas la compétence EAU peuvent s'opposer au transfert obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020 si au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population intercommunale ont délibéré en ce sens.

► **Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> janvier 2026** : les communautés de communes dans lesquelles le mécanisme de minorité de blocage a été appliqué pourront à tout moment se prononcer après le 1<sup>er</sup> janvier 2020, par délibération de leur conseil communautaire sur le transfert de la compétence EAU par la communauté de communes en tant que compétence obligatoire.

### **VI – Questions diverses**

- Mr BOURY signale le tassement de la route suite aux travaux d'interconnexion avec ROCQUIGNY.
- Problème de pression d'eau sur HEBUTERNE : qui s'explique en partie par la hauteur du château d'eau par rapport au réseau.

- Mr DELSAUT : où mettre les compteurs ? L'idéal est sur le domaine privé en limite avec le domaine public. Mais en cas d'impossibilité, c'est au cas par cas.
- Intervention de Mr GUISE : il informe le syndicat que suite aux précipitations importantes du mois de mai 2018, de grande quantité d'eau chargées de phyto se sont répandues sur la parcelle boisée et le fossé de l'Ancre. Il serait souhaitable de faire des prélèvements afin de vérifier la protection du captage.  
Mr le Président demande à Mr GUISE de lui envoyer un courrier précisant ses dires afin de se rapprocher du bureau d'études AMODIAG qui est en charge du dossier de la DUP de Warlencourt Eaucourt.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30

